L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 20 DECEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 20 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Spear & Escoffier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, sept magnifiques lots pour bâtir rue des Champs Elysées, entre Claiborne et Dauphine.—Aussi, cinq autres lots coin Marigny et Derbigny;—aussi, un autre terrain de valeur, sis entre les rues Française, Urquhart, Moralès et Union;—aussi, au coin des rues Robertson et Française, meubles.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles.—magasin et résidence au coin coin des rues Roman et Promenade Carondelet.

Grande marchée.—Aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en propriétés de choix, magasins et résidences, actions de banque, titres, &c., annoncées positivement comme devant être vendues pour compte de succession et de banqueroute, par C. E. Girardey, encanteur. Il serait difficile de trouver un placement plus sûr et plus favorable, et nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette vente. Pour les conditions et tous autres renseignements, voyez les annonces.

Autres arguments pour la taxe constitutionnelle.

Il est déplorable que nous soyons encore obligé de revenir à ce sujet qui est pour nous le sujet le plus clair et le plus simple du monde, mais ce qui serait encore plus déplorable ce serait de voir un des principaux articles de la Constitution réduit à zéro par les prétentions, non d'une assemblée législative, mais d'un simple Conseil de Ville qui ne le trouve pas à sa convenance. La renonciation à l'ancienne limite de taxe, dit ce Conseil, rendrait notre position fort difficile; et à cause de cela, répondrons-nous, il vaut mieux rendre non pas seulement difficile mais intenable la situation de 20,000 contribuables qu'on taille à merci depuis 12 ans; et à cause d'une dette la plus véreuse et la plus odieuse du monde, il faudra absolument continuer un système fiscal disproportionné avec les revenus des habitants, système fondé sur des raisons de besoins factices et dont l'exercice, dans un trop grand nombre de cas, se termine toujours par des saisies et des expropriations forcées! Est-ce là un régime paternel comme devrait être celui d'une municipalité? S'il y a des sacrifices à faire, n'est-il pas juste que tout le monde en souffre et qu'on cesse enfin de les imposer à ceux qui en sont les victimes innocentes depuis tant d'années?

Mais voyons si la légalité constitutionnelle, qui est la légalité suprême, est du côté de ceux qui veulent absolument y échapper en soutenant qu'elle ne s'applique pas au budget de 1880. Cet argument pourrait être invoqué bien ou mal pour la taxe d'Etat, pour la taxe de 1879, qui ne sera réellement perçue que l'année dans laquelle nous allons entrer. Mais c'est ce qu'on n'objecte pas. Il paraît que pour ce qui concerne l'Etat, chacun a déjà pris son parti et contribuables et fonctionnaires publics et gouvernement. On ne dit pas pour l'Etat: nous n'aurons pas assez de subsides; nous ne pourrons pas payer nos employés; nous ne pourrons pas faire exécuter les lois, et la force publique nous manquera pour maintenir l'ordre social. On ne dit pas: la reforme économique ne regarde pas l'année 1880, mais seulement l'année 1881, et d'ici là nous avons à notre disposition toutes les ressources du budget actuel.

Si l'on n'invoque pas pour l'Etat cet argument tout financier, répondrons-nous, c'est parceque la Constitution y a pourvu par l'article 210 qui porte que la taxe sera désignée par l'année pendant laquelle elle sera recouvrable et quant à la taxe mobilière elle sera perçue dans l'année où l'assessement aura lieu." Cet article met à néant toutes les objections qu'on pourrait élever à ce sujet et la limitation de la taxe s'applique inévitablement à l'exercice prochain.

Si l'on ne peut user de cette raison pour la taxe d'Etat, on peut encore moins y avoir recours pour la taxe de ville qui déjà, depuis long-temps, prend le nom de l'année pendant laquelle elle est perçue ou doit être perçue. C'est aussi pour cela évidemment que la Convention n'a pas jugé à propos de faire un proviso qui était inutile. Il suit de là que si la limite constitutionnelle doit s'appliquer nécessairement à la taxe d'Etat pour l'année 1880, elle doit s'appliquer avec plus de force encore à la taxe de municipalité, à moins que la Convention n'en eût disposé autrement par un article exceptionnel. Mais la Constitution garde le silence à ce sujet; elle ne dit pas un mot duquel on puisse exciper pour justifier une différence dans l'application des deux limites fiscales; si celle qui concerne l'Etat doit être appliquée en 1880, celle qui concerne la paroisse d'Orléans doit être appliquée de la même manière et dans le même temps.

Mais la résistance va plus loin, et les financiers impitoyables de la municipalité soutiennent que le budjet de ville a été fait dans les termes de la charte de 1870 et dans la limite de la loi de 1876, charte et loi qui, n'étant pas encore abrogées, doivent être respectées tant qu'elles n'auront pas été remplacées par un autre code municipal, une autre charte, une autre loi. Or, la proclamation du gouverneur annonçant la ratification de la Constitution par le peuple, n'a pas encore eu lieu et quand même elle aurait lieu maintenant, ayant été précédée par le budjet fait d'après la charte actuelle, et avant toute modification à cette charte, elle n'aurait aucun effet pour l'exercice financier de 1880 dont la base doit être celle qui a été déterminée par la loi de 1876.

Jamais prétention légale ne fut plus absurde, car si elle dépend de l'époque où la proclamation du gouverneur sera lancée, la prétention devra tomber ce jour là, et dès ce jour aussi tous les anciens réglements financiers devront faire place aux réglements nouveaux. Alors combien de temps les anciens réglements financiers auraient-ils encore à vivre? Bien peu de temps, et nous doutons qu'il y ait un seul contribuable dans toute la paroisse qui ait pris la résolution de porter le montant de sa taxe à l'hôtel de ville le 2 janvier à 9 heures du matin. Un empressement pareil ne s'est jamais vu ou ne se voit plus, et les officiers préposés aux recettes municipales provenant de l'impôt peuvent être surs que le 2 janvier à 9 heures du matin, ils ne verront personne et ne recevront rien de cette source. Il n'est pas un seul contribuable qui ne comprenne et qui ne sache que la ratification de la constitution par le peuple est un fait acquis, et que ce fait doit régler dorénavant les rapports des contribuables fonciers avec le fisc municipal.

Les mêmes financiers s'imaginent encore que si la proclamation n'a lieu que dans les premiers jours de janvier 1880, c'est l'ancienne loi de finance qui prévaudra et que l'article 208 qui limite la taxe de municipalité à 10 mills sera une lettre morte pour toute la durée de cette année. Il résulterait de là que le sort de cet article dépend non de la proclamation du gouverneur précisément, mais de la manière plus ou moins expéditive avec laquelle les officiers préposés aux dernières élections s'acquitteront de leur mission.

En vérité, on ne s'attendait pas à cela. On n'aurait jamais pu se douter que, faute d'avoir entre leurs mains les feuilles de souche justificatives du résultat électoral de deux ou trois paroisses ou d'une seule paroisse, le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, le secrétaire d'Etat et l'avocat-général, ne pourraient procéder à la compilation des votes et certifier le fait de la ratification de la Constitution par le peuple. D'après cela, un commissaire d'élection serait plus puissant que le peuple lui-même et sa négligence, sa mauvaise volonté, son ignorance peut-être, suffirait pour annihiler, provisoirement du moins, l'effet d'une majorité immense, pour suspendre les travaux d'une législature et pour enrayer toute la machine administrative du gouvernement. Ainsi, le 25 décembre, par exemple, on aurait la preuve officielle que la Constitution a été ratifiée à une majorité de 50,000 voix, mais il y aurait encore à mettre en ligne quelques voix venant de deux ou trois paroisses dont on n'aurait pas encore reçu les retours officiels, et ces deux ou trois mille voix absentes pourraient tenir en interdit les 50,000 voix de majorité à propos desquelles il n'y aurait pas le moindre doute. Telle serait la conséquence de la théorie mise en avant par les ennemis de la réforme.

Heureusement la constitution a pourvu à cela par l'article 258 où il est dit qu'au plus tard, le dernier lundi de décembre, qui sera le 29 du mois, si le résultat des élections n'est pas reçu plus tôt, il sera du devoir du gouverneur, du lieutenant-gouverneur, du secrétaire d'Etat et de l'avocat-général, de compiler les votes donnés pour la ratification et le rejet de la présente constitution, et il sera du devoir du gouverneur d'annoncer le résultat immédiatement par une proclamation. Maintenant combien suppose-t-on qu'il faille de temps pour opérer cette compilation? Il ne faut pas une heure, car l'opération du dépouillement peut se faire à mesure que les retours sont reçus, sans qu'il y ait obligation d'en annoncer les résultats partiels. Le compte des votes est une opération toute matérielle et des plus simples en ce qui concerne la constitution, attendu qu'il ne peut y avoir de contestation dans le cas actuel. Des majorités aussi considérables que celle que la constitution de 1879 a obtenue ne se contestent pas.

Nous croyons que tous les retours officiels et que tous les documents justificatifs de l'élection seront reçus à temps pour que le gouverneur puisse lancer sa proclamation avant le commencement de l'année 1880, mais si l'on avait quelques doutes à ce sujet, il y a un moyen bien simple d'y mettre un terme. Le gouverneur, ou à son défaut le lieutenant-gouverneur, ou à son défaut le secrétaire d'Etat, ou au défaut de tous ces fonctionnaires, l'avocat-général, n'a qu'à adresser une lettre circulaire aux commissaires d'élection dont on n'a pas encore reçu les retours officiels, pour les prévenir que le temps presse, qu'il est de leur devoir d'envoyer les pièces en question, et que s'ils négligent de le remplir, on s'en passera, d'après les termes de l'article 258 de la Constitution. Il est possible que ces commissaires retardataires ignorent cet article et qu'ils ne comprennent pas l'importance de cette dernière formalité auquel cas ils doivent être instruits par l'autorité compétente.

Il est possible que cela ait été fait déjà et qu'avertissement ait été donné aux commissaires d'élection qui sont en retard dans l'accomplissement de leur tâche, mais le fait est, qu'en apparence du moins, on n'a jamais vu une Constitution si bien accueillie par le peuple, reçue avec tant de tiédeur par les fonctionnaires publics. Mais nos fonctionnaires dont plusieurs ont été réélus sont honnêtes et patriotes et leur tiédeur apparente n'est pas de l'hostilité. Tout finira bien, nous en avons la certitude; la proclamation du gouverneur se fera en temps utile, la législature de 1878 sera dissoute, celle de 1879 lui succédera et tiendra à prouver au peuple que partageant les principes de la convention elle y sera elle-même fidèle en soutenant toutes les réformes politiques, financières et administratives que cette grande assemblée a votées.

Opinion de l'avocat de ville sur les taxes.

On rapporte un bruit auquel nous pouvons difficilement croire. L'avocat de ville aurait émis l'opinion que la taxe de 15 mills doit être maintenue pour continuer le tirage des bons à primes, et que ces bons et ces primes doivent être payés le jour fixé par la loi. Ce jurisconsulte se serait fondé sur le fait que les cours ont décidé fréquemment qu'aucune corporation n'avait le droit de passer un acte et ne pouvait obéir à une loi violant les clauses d'un contrat fait antérieurement à cette loi. En conséquence, si la ville s'avisait de mettre de côté le tirage et le payement des bons à prime, elle serait forcée, par un mandamus obtenu dans les 24 heures, de faire différemment.

L'avocat de ville ne paraît pas connaître entièrement les précédents judiciaires concernant la dette municipale et la valeur qu'il faut attacher à la loi de 1876 qui a autorisé la conversion de cette dette en bons à primes. La loi de 1876 a été regardée comme nulle et non avenue par le juge Woods de la cour de circuit des Etats-Unis, et en dépit de cette loi le juge Monroe, de la troisième cour de district, avait accordé à la Banque du Sud un mandamus contre la ville pour en obtenir le payement de l'intérêt des bons consolidés de 1852.

La loi de 1852 faisait contrat aussi et précédait de 24 ans la loi-contrat de 1876. Qu'est-ce que la cour suprême de la Louisiane, a fait du premier contrat, malgré toute la respectabilité que lui donnait son origine? Elle l'a démoli en voulant le forcer de passer sous les fourches caudines des bons à primes. Et qu'est-ce que la cour suprême a fait aussi du mandamus obtenu contre la ville pour lui faire respecter ses engagements? La cour suprême a démoli aussi ce mandamus en refusant de le confirmer.

Maintenant, quel est le contrat qui doit dominer? Le premier ou le second, ou bien que faut-il faire des deux? A ce sujet, nous nous permettrons de référer l'avocat de ville au message d'inauguration du maire Patton, qui trouvait avec raison que, pour garantir les bons de 1852, la loi avait employé les mots les plus clairs, les plus précis et les plus formels de la langue. Nous nous permettrons aussi de référer l'avocat de ville au rapport fait par l'avocat T. W. Collens, de vénérable mémoire, sur l'ordre de la cour de circuit des Etats-Unis relativement à la même question. L'avocat de ville verra dans ce rapport l'opinion de M. Collens sur la valeur des deux contrats. Nous recommandons aussi cette consultation honnête et lumineuse à tous les membres du Conseil de ville.

Le Sirop Pectoral aux Navets Indiens est un remède honnête, qu'on peut recommander hautement.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

DEUXIÈME PAGE

Nos lecteurs trouveront tous les jours à la seconde page de l'ABEILLE des nouvelles et matières à lire intéressantes.

[illegible]

On donnera aujourd'hui en matinée *La Somnambule*, avec Mlles Lablanche, Lancaster et MM. Lazzarini et Gottschalk.

Ce soir: *Lucrèce Borgia*, avec Mlles Singer et Belocca, MM. Petrovich et Castelmary.

Demain dimanche on reprend *Le Bal Masqué*, de Verdi.

A partir de lundi prochain, le spectacle commencera à sept heures et demie au lieu de huit heures.

Hier, pour la représentation au bénéfice des Servantes des Pauvres, *Martha* a été substitué à *Lucie*. Mlle Litta a chanté le rôle de Martha avec son talent habituel, Mlle Belocca [illegible] dans celui de Nancy, et MM. [illegible] et Gottschalk ont [illegible] dans leurs rôles respectifs le même succès qu'à la première représentation.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Aujourd'hui en matinée seulement, le fameux burlesque en deux actes, intitulé "Babes in the Wood" dont la musique est fort belle, la mise en scène très brillante, et les costumes très originaux. On voit dans cette pièce la représentation de toute espèce de caractères, surtout des mauvais, et qui sont confiés à des femmes. Le spectacle est fort drôle et des plus risibles. C'est par cette farce énorme et qui dépasse toute limite, que la troupe de Rice finit un engagement qui a été très fructueux.

Demain soir, la troupe Humpty-Dumpty, de Tony Denier, inaugurera la semaine de Noël, la semaine des bonbons et des jouets pour les petits enfants. C'est une semaine extraordinaire pour l'Académie de Musique, une semaine de douceurs, de sucreries, d'egg-nogg et surtout d'argent. Nous souhaitons à M. Bidwell toute espèce de succès. Il les mérite amplement.

Voici à présent l'isthme de Corinthe qui va se voir éventré à son tour.

Une dépêche d'Athènes annonce qu'une Société de crédit qui a son siége à Paris s'est pourvue auprès du gouvernement hellénique pour obtenir la concession d'un canal qui doit réunir les eaux du golfe de Lépante à celles du golfe d'Egine.

—A la Bourse:

On parle du fameux X...., qui aurait bien dû ne jamais quitter la Belgique.

—Quel filou, dit l'un.

—Dites filou, repond l'autre.

—Le fait est, soupire une victime, qu'entre un honnête homme et lui il y a de fières différences à payer.

—Le comble de l'ironie:

Monter la tête à un condamné à mort.

—On disait hier d'un brasseur d'affaires devenu fort riche:

—A force de se faire donner des remises, il a fini par se donner des écuries.

Billet gagnant.—M. John Fraties, rue Marigny No 262, certifie qu'ayant acheté pour 25 cents, au bureau de T. A. Lartigue, rue des Ursulines No 17, un quart du billet de combinaison No 15, 27, 55, qui a gagné le premier gros lot au tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane de jeudi dernier, 18 décembre, le montant lui en a été payé sans délai sur la présentation du billet au bureau de la compagnie.

New Camelia.—Tous les mardis, jeudis et samedis, à l'arrivée du train de 1 heure de l'après-midi, le *New Camelia* quitte son mouillage du Nouveau Lac pour Mandeville et Old Landing, s'arrêtant à tous les points intermédiaires. Pour le retour, il quitte Old Landing à 7 heures du matin, les lundis, mercredis et vendredis, et s'arrête à Madisonville, Lewisburg et Mandeville. Il n'est pas de steamer mieux construit et plus habilement commandé que le *New Camelia*.

De Smet.—Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs sur le bateau à vapeur "De Smet" qui fait deux voyages réguliers par semaine de la Nouvelle Orléans à Plaquemine. Il est commandé par M. Frank Ottendorfer; M. T. Goodwyn est chargé des affaires du bureau, et MM. T. C. Massicot et J. A. Parvell sont préposés au fret. Ce bateau porte le nom de l'éminent missionnaire catholique De Smet, lequel a vécu longtemps parmi les Indiens de l'Ouest; il était leur conseiller et exerçait sur eux une influence extraordinaire. Le révérend De Smet a baptisé ce bateau et jusqu'à présent cette circonstance lui a porté bonheur. Voir l'annonce.

Pour les localités du Mississippi Sound.—Nos lecteurs ont peut-être oublié l'annonce ayant pendant quelque temps cessé de paraître dans l'ABEILLE que le steamer "Heroine" continue à faire un service régulier entre la Nlle Orléans et les villes des eaux situées sur le littoral du Mississippi Sound. Cet excellent bateau part du Nouveau Lac tous les mercredis et les samedis, à l'arrivée du train de 7 heures du matin pour la Baie St-Louis, la Passe-Christian, Mississippi City, Biloxi, East Pascagoula et Moss Point. Pour le retour, il quitte Moss Point tous les dimanches et tous les jeudis, à 3 heures de l'après-midi, et Biloxi les lundis et les vendredis, arrivant au Nouveau Lac vers 4 heures de l'après-midi.

Une grave erreur.—Beaucoup de gens sont d'opinion que plus un établissement est vaste et plus on doit y vendre cher; c'est là une grave erreur. Un établissement bien situé, tant grand qu'il soit, peut offrir la marchandise à plus bas prix que ceux qui, étant mal situés et étant plus petits, vendent moins et sont forcés de faire leurs frais sur les petites ventes. Plus un magasin vend et plus les prix peuvent être bas, les bénéfices se faisant alors sur l'énormité des ventes et la rapide liquidation du stock.

Au rang des maisons vendant à bas prix pour vendre beaucoup, nous placerons l'Etoile Rouge, qui chaque jour est encombrée d'acheteurs accourus de toutes les parties du pays et qui en sortent plus satisfaits qu'ils n'y étaient entrés.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Ph. Werlein, le marchand de pianos très connu de la rue du Canal 135. M. Werlein vend les célèbres pianos de Chickering, Mathushek et Hale, qui surpassent les pianos importés par le son, la touche et leur force de durée, et aussi par la modicité du prix, attendu qu'ils n'ont pas de droits à payer. Chaque piano est pleinement garanti par lui.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

(*Communiqué.*)

Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1879.

Monsieur l'éditeur de l'Abeille:

Ayant lu dans l'ABEILLE d'hier que M. Behan, administrateur du commerce, avait reçu une lettre des propriétaires des marchés particuliers en assemblée le menaçant sous peine de mort de poser les poursuites contre eux, nous déclarons que l'auteur de cette injurieuse menace est un imposteur et ne doit pas appartenir à notre société. La preuve, c'est que les propriétaires de marchés particuliers n'ont plus d'assemblées. Chacun défend sa cause comme il l'entend. Quoique cette éternelle question traîne devant les tribunaux depuis longtemps, nous n'avons jamais cherché ni menacé personne. La menace dont il s'agit a été inventée pour nous nuire auprès des autorités qui ont notre cause en mains. Nous avons assez d'intelligence pour comprendre que de pareilles bassesses nous aliéneraient l'appui des gens qui soutiennent notre cause, et nous prions le signataire de cette lettre de faire des investigations pour découvrir l'auteur et de vouloir s'informer dans les deux camps.

Nous sommes, avec respect, etc.

SYLVAIN PÉDESCLAUX,
Et autres propriétaires des marchés particuliers.
20 déc..1f

S—Un bon stimulant pour les reins et la vessie est la préparation des "Hostetter's Bitters" qui sont recommandables, puissants pour ranimer la torpeur de ces organes. Non seulement cet excellent tonique leur donne de l'activité mais encore de la vigueur et les met à même de braver [illegible] leur faire perdre en force et élasticité. En outre, comme ils sont le chenal par où s'échappent certaines impuretés du sang, [illegible] de ces organes importants, ils tombent dans un état de langueur qui est le précurseur habituel de la maladie. Qu'est-ce qui peut rendre un plus grand service qu'un remède qui [illegible]

[illegible]

Culte Évangélique en Langue Française,

Tous les DIMANCHES à midi, dans le Temple [illegible] rue de l'Esplanade No 9, [illegible]

[illegible] L. [illegible], secré.

Ventes des revenus des Marchés Publics.

Département du Commerce, Hôtel de Ville. Nlle-Orléans, 18 décembre 1879.

Des soumissions cachetées pour la perception des revenus des marchés publics pendant une année, commençant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre 1880, seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le LUNDI 22 décembre 1879, savoir:

Marché français aux fruits et aux légumes.
Marché français aux viandes.
Marché Tremé.
Marché Poydras et Pilié.
Marché [illegible].
Marché Washington et Port.
Marché Soraparu.
Marché St-Bernard et Le Breton.
Marché [illegible].
Marché Claiborne.
Marché Magazine.
Marché Dryades.
Marché d'Alger.

Les soumissions doivent être faites pour chaque marché séparément ou pour tous. Les soumissionnaires pour un ou plusieurs marchés séparément dont les offres seront acceptées, paieront comptant en circulation monétaire des Etats-Unis un quart du prix de l'adjudication, et pour la balance fourniront des billets, avec de bonnes garanties solvables à la satisfaction du Conseil, payables d'avance tous les mois. Les soumissionnaires pour tous les marchés à qui les revenus seraient adjugés paieront un douzième du prix de l'adjudication comptant en monnaie courante des Etats-Unis, et pour le reste du prix de l'adjudication, ils fourniront leurs billets payables d'avance tous les mois avec de bonnes garanties solvables à la satisfaction du Conseil. Dans le cas où tous les marchés seraient adjugés à un seul ou à plusieurs acquéreurs, ceux-ci feront des paiements trimestriels d'avance et fourniront des garanties solvables à la satisfaction du Conseil pour le fidèle paiement du prix de l'adjudication.

Les personnes soumettant des offres devront déposer 10 0/0 du montant de leurs offres entre les mains de l'administrateur des finances, comme preuve de leur intention de remplir les conditions du contrat.

Les soumissions dont les offres ne seront pas acceptées seront remboursées du montant de leurs dépôts le jour de l'adjudication.

Les personnes auxquelles seront vendus les revenus des marchés publics ne pourront vendre, transférer ou aliéner d'aucune façon leurs droits, privilèges ou intérêts sans avoir préalablement obtenu à cet effet l'autorisation du Conseil de Ville.

La ville se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions ou parties d'entre elles.

J. H. BEHAN,
Administrateur du Commerce.
20déc—2f

State National Bank of New Orleans.—Nlle Orléans, 20 décembre 1879.—L'élection annuelle des Directeurs pour 1880 aura lieu au local de cette Banque le TROISIÈME MARDI de janvier 1880 (20), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. E. JARREAU, Caissier par interim.
20déc—1m

Avis.

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1879.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet de combinaison Nos 15—27—55, Classe 300 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, lequel a gagné le 1er Gros Lot de Six Mille Piastres, le jeudi 18 décembre 1879; le dit billet a été acheté la somme de 25 cents au bureau de T. A. Lartigue, No 17 rue des Ursulines, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

Nom: JOHN FRATIES,
Résidence: No 262 rue Marigny
20déc—1fPP

On demande

IMMÉDIATEMENT, au No. 166 rue Julia, une BONNE française. On exige des recommandations. 20déc—2f

On demande

UNE CUISINIÈRE de premier ordre. Elle trouvera de l'emploi en s'adressant au No 74 rue du Canal. On exige de bonnes recommandations. 20 déc—1f

Ancienne Maison T. MOREAU,

H. DAMIENS,

COIN ROYALE & TOULOUSE.

Grand déballage de MARCHANDISES NOUVELLES

Par les Steamers Hanover, Teutonia, Nurnberg, Montréal, St-Louis.

CHEMISES FRANÇAISES

blanches et couleurs;

Gilets et Caleçons de flanelle, toile, coton; Foulards, Mouchoirs, Cravates, les plus nouveaux genres; Bas et Chaussettes, laine et coton; Malles maroquin; Pantoufles, [illegible].

GANTS DE PEAU

Pour hommes, dames et enfants.

GANTS

de laine, castor, soie.

MERCERIES

en tous genres—Rubans, Lingeries pour Dames, Corsets, Tournures, Lainages, Manteaux et Châles.

PARFUMERIES

des meilleures maisons de Paris, Lubin, Pinaud, Coudray, Rally, Société hygiénique, Dr. Pierre, J. M. Farina, Violet, Mailly, Etc., Etc., Etc.

JOUETS D'ENFANTS.

Le plus grand assortiment reçu en Voitures, Vélocipèdes, Wagons, Chevaux, Poupées, Trousseaux, Meubles, Ménages, Boîtes-Fusées, Fusils, Sabres, Jeux de Billard, Jeux de Croquet, Jeux de toutes sortes, Etc., Etc., Etc.

ARTICLES DE FANTAISIE.

pour cadeaux de Noël et du Jour de l'An; les plus nouveaux, les plus riches, les plus complets; sans contredit, un des plus beaux assortiments, importés jusqu'ici, tels que Cristaux, Bisquits, Porcelaines, Garnitures de Cheminées, Garnitures de Lavabos, Garnitures de Boudoirs, Statuettes, Verres d'eau, Boîtes à Poudre, Flacons, Boîtes à Gants, Boîtes à Mouchoirs, Boîtes à Bijoux, Nécessaires, Porte-bouquets, Porte-monnaie, Porte-cigares, Peignes en Buffle, en Ivoire, Articles Chinois et Japonais, Articles de Bronze, Objets d'Art, Etc., Etc., Etc.

ORFÈVRERIE

de Christofle: Couverts, Cuillers à café, Louches. Tous les articles sont marqués en chiffres connus et à des prix réellement modérés et réduits.

18 déc—13, 14, 16, 18, 20, 21, 24, 26, 31

RAPPELEZ-VOUS, TOUS,

QUE POUR

Les toux, les rhumes

Et toutes les affections de la POITRINE ou des POUMONS il n'y a pas de meilleur remède que cette ancienne et célèbre préparation si favorablement connue du public sous le nom

SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DUCONGÉ

ESSAYEZ-EN!

A vendre par A. CARROUCHÉ, agent pour la Louisiane, rue de Chartres 39. Aussi par tous les droguistes.
18déc—1m

The Latest Champagne Out!

DRY

KRUG & Co REIMS

We take pleasure of saying that, in connection with the standard type of Messrs Krug & Co's wine, we are now prepared to promptly fill all orders for the "DRY KRUG," *which has met with such general favor all over the United States, and which we now confidently submit to the appreciation of our Southern friends.*

A. ROCHEREAU & CO., *Sole Agents for the United States.*
9 Déc—1 m

A LOUER.

La belle et excellente maison de résidence située au coin des rues [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu DIMANCHE prochain, 21 courant, [illegible] pour le bal annuel qui doit avoir lieu le samedi 24 janvier 1880. Par ordre du Président,

J. SCHWEITZER.
Le Secrétaire, L. Simon.
10 déc—3f VenSamDim

L'UNION FRANÇAISE.

MM. LES sociétaires sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, 21 courant, au siége de la société, No. 9 rue St-Louis. L'objet de la réunion est de mettre en discussion plusieurs amendements à la constitution. La séance sera ouverte à midi précis.

Pour le Président,
F. TUJAGUE, Président.
A. [illegible], Secrétaire.
19 déc—2f PP

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de Jefferson.

MM. les Officiers et Membres de cette Association sont par les présentes notifiés qu'une Assemblée générale extraordinaire aura lieu de cette Société, ce dimanche 21 décembre 1879, à 5 heures P. M. au local habituel No 526 rue du Camp, en face du marché des Magazins.

Le but de cette réunion consiste: A désigner les candidats aux diverses fonctions pour l'année 1880, en vue des prochaines élections, et de déterminer la date des dites élections, celle fixée par la Constitution, savoir: le premier jeudi de janvier, de chaque année, se trouvant être, cette année, le 1er Jour de l'An.

N.-B. — Le Conseil d'Administration s'assemblera, ce même jour, au dit local, à 3 h. P. M. précises. (Les amendes seront de rigueur.)

Par ordre du Président,
J. M. DESHAUTREAUX, Secrétaire.
16 déc—6f

Vin Rouge de Bordeaux.

350 Barriques VIN ROUGE de Bordeaux, Bon ordinaire

A vendre par C. CAVAROC & SON,
19 déc—9f 28 Decatur St.

A VENDRE

[illegible] un CAFÉ ou (Bar Room) achalandé, situé dans le Premier District et dans le quartier le plus commerçant de la ville. Pour tous renseignements s'adresser: 36 rue Conti, à
19 déc..2f ALPH. WALZ.

MAISON C. BOUYER,

Coin Chartres et Conti. Nlle-Orléans.

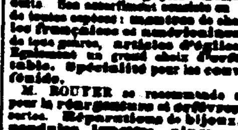

M. C. BOUYER appelle l'attention du public sur l'immense variété de son stock de marchandises qu'il a en mains actuellement et qu'il vendra à des prix [illegible] consiste en bijouterie de toutes espèces: montres de choix, pendules, lunettes françaises et américaines, lunettes de tous genres, articles de fantaisie, etc. etc. Egalement un grand choix d'orfèvrerie de table. Spécialité pour les couverts en solide.

M. BOUYER se recommande spécialement pour la réparation et la confection de toutes sortes. Réparations de bijoux, montres, pendules, lampes, pince-nez, etc. Garantie est donnée pour tous les objets qui sortent de sa maison.

Achat de vieil or et de vieil argent.

Pose et change les verres de lunettes à prix réduits.

16 déc..au 21déc—1er jan..3mD&ImJ

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL.—1879.

Le Conseil d'Administration dont la mission a échu ce jour (30 novembre 1879) a l'honneur de soumettre à MM. les sociétaires le résumé de ses travaux.

COMITE DE FINANCES.

Rapport du trésorier.

Au 24 novembre 1878, la balance en caisse était de	$2,130 41
Reçu de divers, donations, etc.	572 65
Produit net du Bal	612 28
" de la Fête Champêtre	365 90
Reçu pour quotités	10,380 50
" 90 admissions	430 00
" 10 insignes	16 50
Total général des recettes	$14,449 06

Dépenses à déduire:

Assurances, taxes	$153 01
Médecins	1,158 00
Pharmaciens	1,649 89
Droits de donane	22 21
Remboursements	11 10
[illegible]	40 00
[illegible]	340 00
Annonces, frais de bureau, impressions	232 91
Réparations	92 75
[illegible]	30 00
[illegible]	3,080 47
[illegible] secours	1,237 50
Collecteur	702 00
Eclairage, Coke, Charbon	139 60
Ameublement et réparations	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Levée d'hypothèques	6 50
Total général des dépenses	$11,080 37
Balance en caisse ce jour	3,368 69 — $14,449 06

Caisse de bienfaisance.

Balance en caisse au 24 novembre 1878	$1,422 41
Ce jour: même balance	1,422 41

Rapport du Comité d'Admission.

La société au 24 novembre 1878 se composait de	1,166 membres.	
Admis depuis cette époque	117	1283 membres.
Sur lesquels il faut déduire Démissionnaires	5 membres.	
Décédés à l'asile	6	
Décédés à domicile	14	
Rayés	110	135
Effectif actuel		1,148 membres.

Classés ainsi qu'il suit: Pensionnaires à l'asile 5 [illegible] 10 [illegible] 973. Total égal 1148 membres.

Rapport du Comité de Secours.

Ce Comité a délivré 51 ordres pour funérailles, ainsi répartis: Sociétaires 20; [illegible] sociétaires 5; [illegible] 26. Total 51 ordres.

[illegible] délivré à titre de Bienfaisance à nos Sociétaires dans le besoin, 246 bons de secours, représentant en monnaie courante, la somme de $1,237 50.

A l'Asile, nous avons 6 pensionnaires entretenus aux frais de la Société.

10 Sociétaires sont exempts du paiement de la quotité mensuelle et jouissent de tous les privilèges de la Société.

Service médical.

Le médecin de l'Asile, le Dr J. Touatre, a soigné 90 malades qui y ont séjourné 2428 jours. Presque toutes les affections étaient chroniques; 5 malades y ont passé toute l'année. Nous avons à déplorer la perte de 5 malades et de 2 pensionnaires.

Le Dr F. de Roaldès chargé du service de la partie supérieure de la ville a donné ses soins à 561 malades, qui ont nécessité 2451 visites.

Le regretté Dr D'Aquin, qui, [illegible] mois de mai a eu charge de la partie inférieure, a donné ses soins à 220 malades et fait 736 visites. Le Dr F. de Roaldès, qui, après le départ du Dr D'Aquin a continué ce service, a soigné 514 malades et fait 1851 visites. Ce qui fait un total de 5048 visites pour le service médical à domicile.

En récapitulant notre service médical, tant à domicile qu'à l'Asile, nous trouvons que 1485 malades ont reçu les soins de la Société; en outre de cela l'Asile a rempli et délivré 485 prescriptions des docteurs de la société.

Aucun changement n'a été fait dans la division du service médical.

Le service administratif pour l'exercice 1879-80 est composé ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 30 novembre 1879:

Président, J. SCHWEITZER, 166 rue Royale.
Vice-Président, F. LIMET, au journal l'Abeille.
Trésorier, A. CASTEL, coin Royale et du Maine.

Comité de Finances:
J. Larrieu, Jr, Halle St Bernard ou 213 rue Conti.
U. [illegible], 19 rue du Maine ou 197 rue Bourbon.

Comité d'Admission:
P. F. Chabert, [illegible] rue de Chartres.
G. Pérès, [illegible].

Comité de Secours:
J. Le Blanc, 265 rue Decatur.
[illegible], 111 rue Perdido.
[illegible], 211 rue Dauphine.
[illegible], 27 et 29 rue Bienville.
[illegible], 454 rue Dryades.

[illegible]

Dr F. de Roaldès, 73 rue Rampart.
[illegible] Roaldès, 190 rue Royale.
[illegible]

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
L. Simon, Secrétaire. 15 déc..5f

DANZIGER,

131 rue du Canal,

INAUGURATION —ET— **GRANDE OUVERTURE** POUR LA **Noël et 1er de l'An,** —DE— **JOUETS.** **POUPÉES FRANÇAISES** —ET— **Articles de Fantaisie.**

Notre importation de POUPÉES et Jouets est une nouvelle entreprise chez nous et comprend la plus grande variété d'objets qui se soit jamais exhibée à la Nouvelle-Orléans.

Nous avons reçu 30 caisses d'articles de fantaisie pour cadeaux d'étrennes, que nous serons prêt demain pour inspection.

Notre grand Bazar, pendant la prochaine quinzaine, sera ouvert jusqu'à 10 heures du soir pour accommoder le public, et nos vitrines seront magnifiquement illuminées.

Nous énumérons quelques articles:

1000 des plus belles Poupées en cire et biscuit avec articulation. Ce sont les plus belles poupées importées.
100 différents articles japonais fantaisie, Plateau, Bronzes, etc. etc
200 Garnitures Cristal, Ornements.
25 Garnitures émaillées.
5000 autres articles de fantaisie de toute sorte, tels que Paniers à ouvrage, Paniers avec Poupées, Boîtes à ouvrage, Nécessaires, etc., etc.
125 Paravents à $1,25, $1,50 $1 75 et $2.
3000 Boîtes fantaisie de tout genre, la dernière nouveauté de Boîtes à mouchoirs, depuis $1 jusqu'au plus beau.
1500 Porte-monnaie à 10, 20, 25, 40, 50, 75 cts, $1 et au dessus.
Boîtes à musique, Boîtes à ouvrage, Bijouterie, Parfumerie, Ornements de tête en or et argent, Bracelets de jais et fantaisie, Cols et Manchettes brodés et 10,000 autres articles de fantaisie.

Eventails!

Grande nouveauté en Eventails cachemire, la dernière importation et obtenus de manière à pouvoir les vendre pour moins que les prix d'importation.

50 beaux Eventails Nacre.
250 Barbes véritable dentelle de $1.50 à $25.00
100 do do Princesse.
150 Cravates dentelle Breton et autres.
500 Cravates soie à 30 cts et au dessus.
200 Foulards soie à 20 cts.
1000 Foulards soie à 50, 75 cts, $1 et $1.50.
500 Mouchoirs brodés depuis 85 cts.
50 Mouchoirs dentelles Princesse, très fins, à $3.50.
200 Mouchoirs Valenciennes appliqués, de $1 à $50.00.
500 douzaines Mouchoirs à ourler pour dame à $2 valant $4.
300 douzaines Mouchoirs couleur, ourlés et festonés.

$4000 de Parfumerie,

fantaisie en cristal, taillés, en boîtes valeurs et [illegible]

Les articles de fantaisie ci-dessus sont tous marqués très bon marché, et étant une nouvelle entreprise nous les avons marqués, comme d'habitude, de manière à maintenir notre réputation de bon marché habituel.

Profitez des occasions de bonne heure.

Aux enfants nous recommandons de rendre visite à Santa Claus.

DANZIGER,
131 rue du CANAL.
13déc—av 1 jv—PP

A LA MAISON

Marx Frères

Pour vos habillements de Noel et du Jour de l'An.

Costumes pour Enfants et Jeunes Gens.

Costumes pour Enfants et Jeunes Gens.

Variété immense en couleur, en prix, et en coupe. Remarquez les prix suivants:

$2 95, $3 50, $4 00 et au-dessus.

Toujours pour les Enfants.

La Maison MARX Frères offre les célèbres chapeaux BIBI à 40 cts.
Le chapeau l'ELDORADO à 75 cts.
Le chapeau PINAFORE à 90 cts, et des centaines d'autres genres dont le bon marché étonnera tous les visiteurs.

L'ÉLÉGANT

Le célèbre Pardessus à $4 95.

Arrivons aux Rayons pour Hommes!

C'est là que l'étonnement est à son comble.

Jugez-en! on vous offre pour $4 95 un habillement complet, composé de: Pantalon, Gilet et Paletot d'une élégance parfaite.

Pour les fêtes voyez le Département de noir de la maison MARX Frères et remarquez les prix.

REDINGOTE NOIRE à $3 95.
PANTALON à $2 25.
GILET à $1 25.

Vous voyez alors que pour $6 75 vous avez un habillement complet chez MARX Frères.

Département de lingerie au grand complet et nous recommandons particulièrement notre chemise BLANCHE et de COULEUR à

50 Sous.

Chapeaux! Chapeaux! Chapeaux!

Le plus grand département de chapeaux qu'il y ait à la Nlle-Orléans.

PRIX NOUVEAUX.

Le confortable chapeau souple à 95 cts.
Le Rusko, chapeau dur à 95 cts.
Et plus de 500 genres dont les prix varient de

$1 00, $1 25, $1 50 et au-dessus.

ARTICLES DE VOYAGE

MALLES, VALISES, etc., etc.

On voit par ce qui précède que la vogue de la maison MARX Frères lui vient de ses bas prix et de ses efforts constants pour prouver au public qu'il ne s'agit pas seulement d'annoncer du bon marché, mais qu'il faut encore, quand l'acheteur se présente, lui donner plus pour son argent que l'annonce lui en promet; [illegible] que le public s'y porte en grand nombre et fait la vogue de la maison.

Allez tous chez MARX Frères pour du bon [illegible] 73 rue du Canal.

La maison MARX Frères ne vend qu'à Prix Fixe et toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

N.B.—La maison est ouverte le DIMANCHE jusqu'à Deux heures.
17déc—CP PP

Administration Française—Bureau de Placement—Rue St-Louis, No. 71, entre Royale et Bourbon.

POUR les demandes de Travailleurs et Domestiques de toutes conditions, le bureau est ouvert tous les jours (dimanche excepté) de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

[illegible]

PIANOS.

CHICKERING,

Mathushek

—ET—

PIANOS HALE

—CHEZ—

WERLEIN

135 RUE DU CANAL 135.

PRIX:

$150......$175......$200
$225......$250......$275
$300......$325......$350
$425......$450......$550
$400......$500......$600

ORGUES

ORGUES DE Estey and Mason & Hamlin

PRIX:

$50......$60......$75
$80......$100......$125
$150......$175......$200
$250......$300......$400

Pianos d'Occasion.

PRIX:

$50......$75......$100
$125......$150......$175

Orgues d'Occasion.

PRIX:

$30......$40......$50

Tous les Instruments GARANTIS.

PIANOS et ORGUES vendus contre PAIEMENTS GRADUÉS.

VIEUX PIANOS pris en échange.

Les meilleurs TABOURETS et COUVERTURES de Piano.

Magasin ouvert tous les SOIRS.

PAPIER A MUSIQUE, MÉTHODES, INSTRUMENTS de MUSIQUE de tout genre, importés par

WERLEIN,

135-CANAL-135

7 déc—

EAU MINÉRALE NATURELLE DE ROSBACH.

La Meilleure Eau Commune pour la Table.

TRES EFFERVESCENTE.

LE PROF J. ALFRED WANKLYN, M. R. C. S., Prof. de chimie à l'hôpital St-George; Pub. Anal. pour Bucks; membre cor. de l'Académie des sciences de la Bavière, déclare ceci:

"Cette eau est infiniment supérieure à toutes les autres eaux minérales que j'ai examinées."

LE DR. CHARLES A. CAMERON, M. D. F. R. C. S. I., Prof. de chimie et d'hygiène au Col Roy. Surg. Irlande; médecin off. Health and Anal. pour Dublin; Anal Roy. Agric. Soc. &c., constate ce qui suit:

"Le goût en est décidément plus agréable que celui d'aucune autre eau minérale que j'aie jamais goûtée."

LE DR. EDMUND R. SOUTHBY, M. R. C. S., F. C. S. déclare:

"Je suis persuadé que l'eau de Rosbach est une des rares eaux minérales naturelles qui peuvent en toute sûreté être comme boissons journalières."

LE PROF VON BUNSEN, conseiller privé, professeur de chimie à l'Université de Heidelberg, &c., &c., dit:

"Je partage pleinement l'opinion de ceux qui considèrent l'eau de Rosbach comme une eau de table de très grande excellence, et qui à tous égards mérite d'être recommandée."

EDWARD & JOHN BURKE, 40 BEAVER STREET, NEW YORK,
Seuls Agents aux Etats-Unis et au Canada.

En vente chez les Marchands, les Grocers et les Pharmaciens.

Les bouchons portant tous l'empreinte de la compagnie

"ROSBACH CO., LIMITED."
16déc—2m. MarJS PP.

Annonce Spéciale

—DU—

MAGASIN POPULAIRE

"One Price Clothing Store,"

Nos 195, 197 et 199 rue Vieille-Levée, coin Ste-Anne.

Notre stock de Vêtements d'Automne et d'Hiver est complet maintenant, et je l'offre aux prix les plus réduits que l'on puisse offrir en ville. Je confectionne toutes mes marchandises, et je cote quelques prix pour la saison:

Vêtements à	$5	valant	$8
" "	6	"	9 50
" "	7 50	"	11 50
" "	9	"	12
" "	10	"	14 50

PANTALONS DE $1 à $6.

Je viens d'ouvrir un nouveau Département d'Habillements de fantaisie pour JEUNES GENS et GARÇONS, et

D'articles de toilette pour hommes;

De Chapeaux de tous genres,

Ainsi qu'un stock complet de

MALLES, VALISES DE VOYAGE,

Aux plus bas prix du marché.

Maintenant prêts à subir un examen:

50 différentes qualités d'habillements d'hiver.

60 différentes qualités Pardessus d'automne et d'hiver de $3 à $35.

Nous n'avons pas pour la valeur d'un dollar en magasin de vieux stock de vêtements d'hiver, l'ayant tout vendu à la campagne. Ne vous laissez pas induire en erreur en payant de forts prix mais venez me voir.

N'oubliez pas

MICHEL LION,

195, 197 et 199 rue Vieille-Levée, coin Ste-Anne,

VIS-A-VIS LE MARCHÉ FRANÇAIS.

Le plus grand magasin de la Nouvelle-Orléans. 6 déc—2m

ENCAN. ENCAN.

—AU—

BUREAU DE PRÊTS SUR GAGES.

Coin des rues Conti et Bourbon.

SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—

Tous les objets non réclamés, sans exception, sur lesquels l'intérêt n'aura pas été payé jusqu'au 20 décembre 1879, seront vendus sans limite à l'encan et à l'amiable à partir du LUNDI, 22 décembre 1879, à 11 heures du matin,

ET LES JOURS SUIVANTS.

Un immense assortiment d'articles nouveaux et d'occasion sera vendu en même temps.

VENEZ ET EXAMINEZ.
12déc—PP JOS. ANGLADE.

JOUETS! -- JOUETS!

—CHEZ—

B. SEMBRE,

Coin St-Louis et Royale.

Reçu par les derniers steamers un joli choix de Cadeaux pour Noël et Jour de l'An.

Porte-monnaie nacre et écaille, Boîtes à ouvrage, Bijouterie, Jais, Eventails de satin, Cravates fantaisie pour dames.

GANTS DE PEAU—Article splendide à 50 cts la paire.

Gants d'Alexandre pleinement garantis, vendus à $1 00 seulement.

Grand choix de Cravates pour hommes.

Foulards de Lyon, Mouchoirs batiste, Chaussettes Balbriggan, linge de dessous.

Cannes et Parapluies.

L'assortiment de Chemises françaises est complet.

Ganterie, Bonneterie, Parfumerie.

100 doz. POUPÉES Françaises offertes à grand sacrifice.

Tous nos prix extrêmement réduits sont marqués en chiffres connus.

NOTA—Les acheteurs en demi-gros trouveront un grand avantage à s'assortir chez moi.

13 déc—au 1er janv

GEO. E. STRONG

Annonce respectueusement que, pour être agréable aux visiteurs, il tiendra son magasin ouvert tous les soirs jusqu'au 1er de l'An.

Les personnes résidant à la Nlle-Orléans, aussi bien que les étrangers, sont invités à venir examiner son riche assortiment d'articles pour cadeaux de Noël et de Jour de l'An: Diamants, magnifique bijouterie en or, bijouterie en argent, articles en argent solide, Montres, Pendules, articles de fantaisie, etc.

115......Rue du Canal......115
9 déc—1m

MONTRES.

Waltham Watch Co.

MONTRES en argent pour hommes, à clé	$13
MONTRES en argent, pour hommes, à remontoir	15
MONTRES en or, pour hommes, à remontoir	40
MONTRES solides, pour jeunes garçons, à remontoir	15
MONTRES solides en or, pour dames, à clé	25
MONTRES solides en or, pour dames, à remontoir	45

A. B. GRISWOLD & CO.
Coin Royale & Canal.
7 déc..1m

J. MORICE,
Médecin-Vétérinaire,
De l'École de Lyon, (France).
Ex-Vétérinaire Militaire.
No 253 CANAL STREET.

SOULIERS FINS!

SOULIERS FINS!

Grand déballage de nouveautés

—A—

L'Étoile Rouge,

Bottes en chevreau français de E. C. Burt.
.. .. blanc.
.. .. dorées pour enfants.
[illegible]
Bottines granulés, variant selon la qualité, de $1 00 à $2 50.

Souliers bas pour soirées.

Ces genres sont les derniers introduits sur le marché et sont tous tirés d'après des patrons français et fabriqués spécialement pour l'ETOILE ROUGE.

Un aperçu de ces genres.

La Grande Duchesse avec ou sans garnitures, talon haut, avec un STRAP de deux doigts se boutonnant des deux côtés. La paire $3 00.

LA GRANDE DUCHESSE.

Même coupe que celle citée plus haut. TOUT en CHEVREAU blanc, le plus bel article de bal qui se puisse trouver.

LA PINAFORE.

Bottes montantes avec ouvertures se boutonnant avec 5 pattes: avec des bas en couleur cette chaussure fait un grand effet.

BOTTES BLANCHES Pour Fillettes.
PANTOUFFLES BLANCHES Pour Fillettes.

SOULIERS BAS POUR DAMES variant en couleur comme suit:

BLEUS, ROSES, BRONZES, BLANCS, —ET— NOIRS.

Pantoufles pour Hommes.

Ces articles conviennent pour les fêtes, sont supérieurement finis et d'une élégance parfaite.

Toutes les Dames se chaussent au

LA BOTTE FAUCHE.

Cette botte, aujourd'hui en vogue est d'une coupe entièrement nouvelle et chausse à la perfection le pied.

La véritable botte FAUCHE porte à l'intérieur le nom et les mots exclusively manufactured for A. Durieu. N. O. Tout ce qu'on vous offrira sans cette marque ne sera pas véritable.

NOTRE DÉPARTEMENT —POUR— CHAUSSURES D'HOMMES,

Ce nouveau département est aujourd'hui en vogue et les messieurs s'y portent avec confiance, car ils savent que l'inférieur ne se trouve jamais dans le STOCK de ce département.

ACHETEZ

Le Black Crook

L'article le plus solide qui soit fabriqué.
Bottines cousues.
Bottines vissées.
Unies et à bouts.
Brodequins de travail, chevillés, cousus et vissés.
Articles pour garçons.
Bottines, bottes, brogans, etc.

MALLES: MALLES:

Grand assortiment de malles en tous genres, pour dames et pour messieurs. Dans cette ligne les prix seront à la portée de toutes les bourses.

Le prix fixe est une règle absolue de la maison. Les prix varient à l'ETOILE ROUGE de 50 cts à $7 00 la paire.

C'est la plus grande variété de prix connue jusqu'à ce jour.

Allez tous vous chausser à

L'ÉTOILE ROUGE, Canal et Baronne,

NOUVELLE-ORLÉANS, LOUISIANE.
4 déc—

TAPIS. TAPIS.

ELKIN & CO.,

100 - - rue du Canal - - 100

Font de larges additions à leur stock d'Axminster Moquette et Bruxelles, dans de nouveaux et élégants styles avec des bordures assorties.

TAPIS

de chambre, de foyer, descente de lit, Smyrne Wilton, Axminster et velours.

Nattes de coco et napier, stores de fenêtre et rideaux

EN GRANDE VARIÉTÉ.
22 sept—3m PP

AXMINSTER, MOQUETTES, BRUSSELS, INGRAINS.

Le plus grand assortiment, les plus nouveaux genres et les plus bas prix de tout le Sud.

A. Brousseau's Son,

17......RUE DE CHARTRES......17

Nouveau stock De Serges pour tentures, ARTICLES POUR RIDEAUX. Nattes de Chine et de Cocos. Toiles vernies de Linoleum. Couvre-tapis, tapis de cheminée. Nattes en grande variété.

VENEZ VOIR.
28 nov—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 19 déc.—CLASSE No 301.

Tirage de 4 heures P. M.

22	33	15	64	24	45	6	22	14	51	42	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 19 déc. 1879, [illegible] heures P. M.

[illegible],
[illegible],
Commissaires.

[illegible] des tirages quotidiens, [illegible]

AVIS.

ON demande un bon planteur pour prendre charge d'une habitation cotonnière. De bonnes références sont exigées.

S'adresser au lock Box 706. 7 déc—1mvéo

Etablissement français à vapeur de Teinture et de Nettoyage.

TOUS les travaux sont faits à la vapeur et dans le plus bref délai possible. Teinture et nettoyage des soieries, valeurs et cachemires, etc. et nettoyage de rideaux de dentelle, véritable spécialité. Toutes les couleurs sont garanties.

Voyez nos prix et épargnez votre argent en faisant renouveler vos habits!!

Teinture de vêtements d'hommes.

Habits	$ 75 à $1.00
Pantalons	60 à 80
Gilets	30 à 40
Pardessus	1,00 à 1,25
Habillements complets	1,50 à 1,75

Nettoyage.

Habits	$ 50 à $ 75
Pantalons	40 à 60
Gilets	25 à 35
Pardessus	75 à 1,00
Habillements complets	1, 1,50

Teinture de vêtements de dames.

Vêtements complets	à $1,50
Robes de soie	à 2,00
Robes ordinaires de popeline	[illegible]
[illegible]	75 à 1,25
Casaques—Toutes couleurs	15 à 30
Rubans, par yards	5 à 10

Nettoyage.

Vêtements complets	50 à $1,00
Robes de soie	50 à 1,50
Robes ordinaires Popeline, Cachemire et Alpaca	50 à 1,00
Gants de peau de Chevreau, la paire	5

Couvertures.

Simple, complet	$ 75
Double	1,00

Teinture et nettoyage d'étoffes en pièces de 5 à 10c. par yards.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

J. S. [illegible],
[illegible] rue du Canal, près la rue [illegible]
14 sept—6m PP